

**Délibération n° 2016-86 CTRL en date du 23 novembre 2016  
du Collège de l'Agence française de lutte contre le dopage  
procédant à des renouvellements d'inscription et à une radiation au sein du groupe cible  
de l'Agence française de lutte contre le dopage**

Le Collège de l'Agence française de lutte contre le dopage,

Vu le code du sport, notamment ses articles L. 232-5 et L. 232-15,

Vu la délibération n° 54 rectifiée des 12 juillet 2007 et 18 octobre 2007 portant modalités de transmission et de gestion des informations de localisation des sportifs faisant l'objet de contrôles individualisés et de sanctions en cas de manquement,

Sur le rapport du directeur du Département des contrôles,

Considérant, d'une part, que doit être renouvelée l'inscription dans le groupe cible de plusieurs sportifs pratiquant des sports individuels ;

Considérant, d'autre part, qu'il importe de procéder à la radiation du groupe cible d'une sportive dont le maintien dans ce dernier n'est plus justifié ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** – Sont renouvelés dans le groupe cible de l'Agence les sportifs inscrits sur la liste des sportifs de haut niveau dont les noms figurent en annexe 1 à la présente délibération.

**Article 2** – Est radié du groupe cible de l'Agence la sportive dont le nom figure en annexe 2 à la présente délibération.

**Article 3** – Les sportifs concernés seront informés de leur situation au regard du groupe cible, suivant les modalités définies par la délibération n° 54 rectifiée, susvisée.

**Article 4** – La présente délibération sera publiée sur le site *Internet* de l'Agence.

La présente délibération a été adoptée par le Collège de l'Agence française de lutte contre le dopage au cours de sa séance du 23 novembre 2016.

Le Président  
de l'Agence française de lutte contre le dopage  
  
Bruno GENEVOIS

**Annexe 1 à la délibération n° 2016-86 CTRL  
du Collège de l'Agence française de lutte contre le dopage  
en date du 23 novembre 2016 :  
renouvellements d'inscription de sportifs dans le groupe cible**

<b>FÉDÉRATION</b>	<b>CIV.</b>	<b>Prénom</b>	<b>NOM</b>
Athlétisme	M.	Mame Ibra	ANNE
Athlétisme	M.	Jérôme	BORTOLUZZI
Athlétisme	Mme	Aurélie	CHABOUEZ
Athlétisme	M.	Benjamin	COMPAORE
Athlétisme	M.	Toumany	COULIBALY
Athlétisme	Mme	Rouguy	DIALLO
Athlétisme	Mme	Marie	GAYOT
Athlétisme	Mme	Floria	GUEI
Athlétisme	Mme	Eloyse	LESUEUR
Athlétisme	M.	Yassine	MANDOUR
Athlétisme	M.	Thomas	MARTINOT LAGARDE
Athlétisme	M.	Nouredine	SMAIL
Aviron	M.	Thomas	BAROUKH
Aviron	M.	Guillaume	RAINEAU
Boxe	M.	Mathieu	BAUDERLIQUE
Boxe	M.	Khédaï	DJELKHIR
Boxe	M.	Elie	KONKI
Boxe	Mme	Estelle	MOSSELY
Boxe	M.	Tony	YOKA
Canoë-kayak	M.	Gauthier	KLAUSS
Canoë-kayak	M.	Matthieu	PECHE
Equitation	M.	Marc	BOBLET
Equitation	M.	Roger-yves	BOST
Equitation	M.	Mathieu	LEMOINE
Equitation	M.	Nicolas	TOUZAIN
Escrime	M.	Ronan	GUSTIN
Escrime	Mme	Charlotte	LEMBACH
Escrime	Mme	Caroline	QUEROLI
Escrime	M.	Nicolas	ROUSSET
Gymnastique	M.	Guillaume	AUGUGLIARO
Gymnastique	Mme	Camille	BAHL
Gymnastique	M.	Arnaud	WILLIG
Haltérophilie-musculation	M.	Yann	AUCOUTURIER
Haltérophilie-musculation	M.	Jean-Baptiste	BARDIS
Haltérophilie-musculation	Mme	Manon	LORENTZ
Haltérophilie-musculation	Mme	Gaëlle	NAYO KETCHANKE
Judo	Mme	Emilie	ANDEOL
Judo	Mme	Priscilla	GNETO
Natation	Mme	Margaux	FABRE
Pentathlon moderne	Mme	Julie	BELHAMRI
Tir	M.	Eric	DELAUNAY
Triathlon	Mme	Audrey	MERLE
Voile	Mme	Sophie	DE TURCKHEIM
Voile	Mme	Sarah	STEYAERT

**Annexe 2 à la délibération n° 2016-86 CTRL  
du Collège de l'Agence française de lutte contre le dopage  
en date du 23 novembre 2016 :  
radiation d'une sportive dans le groupe cible**

<b>FÉDÉRATION</b>	<b>CIV.</b>	<b>Prénom</b>	<b>NOM</b>
Athlétisme	Mme	Clémence	CALVIN
<b>TOTAL</b>			<b>1</b>